L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 29 NOVEMBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

L'Election de St. Boniface

L'Election partielle dans St. Boniface s'est terminée par la victoire de Monsieur Bernier (Joseph), qui a battu M. V. Mager avec une majorité de 154 voix.

Cette majorité fort respectable n'a cependant rien d'extraordinaire, quand on songe que le ciel et l'enfer se sont, chacun de leur côté, jetté dans la lutte en faveur de M. Bernier (Joseph).

Tandis que le nom de Mgr. Langevin s'étalait en de flamboyants placards distribués à profusion pour le plus grand et l'unique profit de M. Bernier (Joseph), les réserves liquides et solides sorties des coffres du gouvernement Roblin, donnèrent en phalanges compactes l'assaut final.

M. V. Mager peut avec raison s'écrier :

"Ils étaient trop."

Et puis, il faut bien l'avouer, l'immense majorité des électeurs ne parait point avoir compris le pourquoi de l'opposition faite à M. Bernier, et ayant à choisir entre deux candidats conservateurs, il a pris celui qui portait l'estampille gouvernementale officielle.

On ne saurait l'en blâmer.

Le résultat était facile à prévoir, du jour où M. Roblin revenant sur ses promesses de neutralité, s'est prononcé catégoriquement pour M. Bernier (Joseph), du jour où l'autorité Archiépiscopale est venue jetter dans la balance le poids de son appréciation personnelle.

Il eut fallu dans ces conditions un homme d'une grande supériorité extérieure pour pouvoir l'emporter ; par malheur aux yeux du public, le jugement, le bon sens, l'expérience ne comptent guère, et un beau parleur, avec une tapette audacieuse, aura toujours dans une assemblée le dessus sur des hommes mille fois supérieurs en valeur réelle.

Mille autres causes ont contribué à la défaite de M. V. Mager ; nous nous contenterons de signaler les malveillances remontrées au cours de sa carrière d'administrateur de la municipalité rurale de St. Boniface, et les mécontentement de certains libéraux, qui dépités et furieux de voir leur parti s'effacer, se sont retournés en faveur de M. J. Bernier.

Ce sont là des accidents incontrôlables ; nous ne pouvons que les déplorer.

Que dire aussi du fameux J. B. Lauzon ? Jamais homme public n'a opéré pirouettes et courbettes semblables à celles que M. Lauzon a exécuté en moins de vingt quatre heures.

Si M. Roblin se décide à le faire chevalier, ce qui ne peut tarder, les armes de M. Lauzon s'imposent. Une girouette, et un front de bœuf en seront les principales motifs.

Mais passons,.........en nous bouchant le nez, devant le cadavre politique de M. Lauzon.

Il faut savoir rendre justice à ses adversaires, et nous devons signaler aux libéraux, la discipline exemplaire dont le parti conservateur a donné la preuve samedi dernier. Le ralliement a été absolu, et les libéraux devraient bien à l'avenir emprunter à leurs adversaires cette indiscutable qualité, sans laquelle un parti politique ne peut guère espérer jamais la victoire.

Bien Etrange !

Depuis dix ans non seulement les hommes d'Etat les plus éminents des deux partis politiques au Canada, mais encore les archevêques et évêques, le Pape et ses Délegués, tous ont essayé de trouver une solution à la question des Ecoles. Jusqu'à ce jour, aucun n'a pu reussir à effectuer un règlement complet, definitif, absolu.

Or l'occasion se présente parait-il, de faire un pas décisif vers la solution si ardement désirée d'une question irritante au supreme degré et qui, comme la dynamite, peut au moindre choc maniee par un maladroit, provoquer des catastrophes !

N'est-il pas en verité surprenant que l'homme imposé pour remplir ce rôle si delicat, si important, soit justement un jeune débutant, dont la seule notroiete vient exclusivement de son intransigeance toute juvénile ?

N'avions nous point mille et mille fois raison de nous opposer à ce choix, que rien ne justifie ?

L'Education de M. J. Bernier, nous dit-on ?

Mais si l'education pouvait jouer un role décisif dans le reglement de cette question, depuis combien de temps n'aurait elle pas été réglée, étant donnés les hommes de talents, de talents muris qui s'y sont devoués?

La belle avance en verité que l'éducation classique d'un jeune bachélier frais émulu du collège?

La garantie appréciable, que le titre d'avocat d'un jeune débutant !

Combien plus compréhensible, combien plus raissonable il eut été de rechercher en l'occation un homme mur, un homme d'experience et de bonne volonté, dont la sagesse et la prudence eussent assurement été des facteurs d'une importance autrement décisive que les fleurs de rhétorique de M. Bernier (Joseph)

Qui a Compromis l'union!

Personne ne peut nier que jamais occasion plus favorable ne s'était présentée de faire l'union au sein de la minorité.

Si cette union est plus éloignée que jamais de se faire, la faute en est uniquement due, aujourd'hui comme depuis 12 ans, aux efforts des Bernier et LaRivière, dont l'ambition et l'égoisme se sont affirmés une fois de plus.

Il est vraiment pénible de constater qu'il aient pu une fois de plus s'imposer, contre tout bon sens.

On aura beau s'ingénier à se disculper, et à vouloir rejetter la faute sur le parti libéral, bouc émissaire de tous les péchés d'Israel, nul homme de bon sens ne peut nier, que le parti libéral, en retours de son sacrifice, n'eut le droit d'exprimer son opposition à la candidature qui représentait les éléments les plus nuisibles à la cause de l'union.

Le moindre condescendance, le moindre bon vouloir, se fussent efforcés de faire disparaître cette cause d'irritation, et l'on est en droit de s'étonner de la persistance mise à vouloir imposer la candidature d'un jeune homme, plus qu'ordinaire sans antécedent politique, et que rien ne semblait désigner pour être ainsi maintenu aux dépens même de la cause de l'union.

Il n'est pas possible d'ignorer, ni de paraitre ignorer, les griefs trop fondés qui ont motivé l'opposition du parti à la candidature de M. J. Bernier.

S'il en était autrement, c'est que le parti libéral, dans son desir constant d'union aurait eu le tort de ne pas dévoiler assez complètement le rôle funeste joué par les Bernier et les LaRivière.

C'est une erreur qui se peut réparer; nous ferons donc désormais nos combats sans trève ni merci.

L'expérience de ces derniers mois, nous prouve que la bonne volonté et la justice sont lettres morte à notre égard; nous avons donc désormais à sortir becs et ongles.

S'il faut se faire craindre pour se faire respecter, nous saurons nous faire craindre.

Les armes ne nous manquent point ; nous n'avons qu'à nous nous approusionner dans l'histoire, celle d'hier et celle d'aujourd'hui.

Industrie Laitiere

Convention des fabricants de beurre et de fromage tenue à l'Hotel de Ville Winnipeg le 8 et le 9 Novembre.

La séance du matin s'ouvrit à 10½ heures. On y adopta la constitution de la société et formula le programme de la convention.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance de l'après midi s'ouvrit a 2 heures. Etaient presents: M. H. McKellar du departement de l'agriculture Nap. Murray. Luttery. C. C. McDonald de la Compagnie Melotte. D. W. Shunck, Alex Mcdonald, de la Compagnie Melotte, Alex. McDonald, A M. Cluff Representant de la maison J. Y. Griffin, le president S. M. Barré Mess. Precourt Prefontaine, Houde, Buchard, Lemay Leclerc, Ménard Lamontagne, Ducharme et une foule d'autress dont les noms nous échappent.

ADRESSE DU PRÉSIDENT

Le président S. M. Barré ouvrit la séance en anglais par le discours suivant :

La saison 1900 fut très favorable à la production du lait. L'absences des mouches et maringouins, la croissance presque, continue de l'herbe favorisée par les pluits fréquentes de juillet et de septembre etc, et la température modéiée, du plus bel automne que l'on puisse voir, contribuèrent largement à augmenter le chiffre de fabrication annuelle du beurre et du fromage en cette province.

Les prix furent excellents, jusqu'à l'automne, quand tout à coup survint dans le prix du fromage une baisse, sans raison apparente et qui demande explication.

Comme nous avions encore beaucoup de beurre et de fromage dans nos fabriques, comme nous recevions des plaintes fréquentes relativement à leur qualité, comme les demandes se faisaient rares sur les marchés locaux et étrangèrs et que des quantités très considérables de beurre et de fromage provenant de la Province d'Ontario et de Québec s'acheminaient vers la Colombie Anglaise, notre seul marché profitable, nous avons compris que l'industrie laitière subissait un revers qui pourrait avoir les conséquences les plus facheuses pour notre agriculture si nous ne prenions pas immediatement les moyens d'en connaître la cause, et d'en enrayer les effets.

Entendu que les trois quarts du fromage fabriqué en cette province et de grande quantité de beurre, proviennent des centres Canadiens français, Français Belges etc, nous sommes plus que personne intéresssés à y voir.

Les, comptes publics accusent une depense annuelle de $5000 à $8000 000 dollars par an, pour la laiterie école de Winnipeg et pour d'autre fins d'instruction dans l'industrie laitière. Mais si l'on en juge par les résultats obtenus de cette dépense, tout le monde admet, que nous reçulons au lieu d'avancer ou que si nous avancons, c'est à pas de tortue.

Voila les motifs qui nous ont porté à organiser une cassoiation de fabricant de beurre et de fromage et à convoquer cette assemblée, à laquelle nous avons l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Mais ce n'est pas sans de grandes difficultés que nous avons réussi dans une aussi louable entreprise. Certaines personnes faisant partie, d'une association rivale, d'autre mues par des motifs d'égoisme, de jalousie et de perversité, se sont liguées contre nous. Elles n'ont pas reculé devant la calomnie et le chantage pour arriver à leur but.

Au moyen de la presse, et de circulaires adressées, à tous les fabricants de beurre et de fromage, elles ont cherché à semer la division parmi nous à pervertir nos intentions et à vous induire à rester chez vous, afin de faire manquer cette assemblée. Combien ils meritent d'être deçu, et vont l'être, car votre présence en si grand nombre, nous dit bien clairement que vous avez compris la situation et que vous desirez l'étudier. C'est ce que nous allons faire ensembles.

Après 15 années d'exportation, par l'entremise de beurreries et fromageries, il importe de constater jusqu'à quel point, ces établissement ont reussi et laquelle des deux branches, de cette industrie, celle du beurre ou du fromage devra prédominer en cette province.

Il est très important de se bien renseigner à ce sujet, car le résultat de cette étude devra nécessairement nous guider sur la direction à donner à nos futurs travaux.

(A suivre.)

Une Fraude denoncee

(Du "Canadian Grocer" de Toronto.

Les fonctionnaires de la douane de Montréal viennent de découvrir que certains fabricants anglais essaient d'introduire sur le marché canadien une marque anglaise de petits pois en la présentant comme un article de fabrication française. Comme les conserves de petits pois fabriquées en Angleterre ont droit à la faveur du tarif préférentiel, elles coûtent moins cher à l'importation que les petits pois français. Mais les petits pois français sont de qualité supérieure; de sorte que, afin de conserver le plein avantage de la différence du droit, ces fabricants anglais ont eu la malhonnête idée de mettre leur produit dans des boites de fer blanc presque semblables aux boites françaises. L'étiquette de ces boites est presque identiquement la même et le texte est tout en français ; l'étiquette porte aussi un nom fictif de fabricant français. En un mot, la falsification est si habilement faite qu'aucun marchand n'ayant pas de connaissance spéciale de l'article, ne pourrait la découvrir. Et pourtant toutes ces marchandices pourraient être saisies comme portant une fausse marque de provenance.

On nous dit que plusieurs maisons canadiennes tiennent encore cet article. Les détailleurs canadiens devront prendre bien garde de s'y faire prendre. Il est inférieur à l'article français qu'indique l'étiquette française. La consommation de ces articles importés de qualité supérieure va toujours en augmentant, et il importe aux marchands à qui la vente en est confiée, de ne vendre que l'article véritable, afin de ne pas s'exposer à perdre un commerce dont l'acquisition leur a coûté un travail ardu et persévérant. C'est un commerce qui va à la clientèle de premier ordre, et qui ne peut se maintenir qu'avec des articles de premier ordre.

Kruger a Marseille

Marseille, 22.—Le président Kruger est débarqué ce matin, à 10 h. 45.

Le temps était superbe. Le chef des Boers a été l'objet d'une magnifique démonstration. Toute la route. du débarcadère jusqu'à son hôtel, était encombrée par la foule. Il semblait être en bonne santé. Très souvent il a répondu aux acclamtions en ôtant son chapeau à haute forme.

En répondant aux adresses de bienvenue des président des comités de Paris et de Marseille, M. Kruger a parlé hollandais, sur un ton peu élevé, mais avec accompagnement de gestes énergiques de sa main droite. avec laquelle il tenait son chapeau. Après avoir remercié les chaleureuses réceptions qui lui étaient faite et exprimé sa reconnaissance pour la sympathie que lui avait témoignée le gouvernement français, il a dit que la guerre avait été conduite d'une façon terrible et barbare par les Anglais.

"J'ai combattu avec des sauvages, a-t-il ajouté, mais la guerre actuelle est pire encore. Nous ne nous rendrons jamais ! Nous sommes décidés à combattre jusqu'à la dernière extrémité et si les républiques du Transvaal et de l'Etat Libre d'Orange perdent leur indépendance ce sera parce que nous aurons perdu tous nos hommes, toutes nos femmes et tous nos enfants !"

Londres, 21.—L'attitude de la presse anglais reste digne en face des démonstrations sympathiques de la France à Kruger. Il n'y a aucune caricature offensante, les humoristes même mes considèrent que ce serait audessous de leur dignité de faire des farces aux dépens du sentimentalisme français. Les rédacteurs se rappellent que Kossuth. Garibaldi et beaucoup d'autres réfugiés politiques ont été reçus d'une façon hospitalière en Angleterre, et ne sont pas disposés à envier à M. Kruger les consolations que peut lui donner l'enthousiasme gaulois.

Varietes

On parle d'individus imitant plus ou moins bien les cris d'animaux.

—Tout cela n'est rien, dit un Marseillais ; j'ai un ami qui est plus fort que cela.

—?

—Lorsqu'il imite le chant du coq... le soleil se lève.